

# Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick 2011

Bureau des ressources humaines  
Ministre  
Blaine Higgs



# Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick **2011**

**Au 31 décembre 2011**

**Bureau des ressources humaines  
Ministre  
Blaine Higgs**

**Profil de l'effectif de la fonction publique  
du Nouveau-Brunswick  
2011**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-55471-958-7 (Version française en ligne)  
ISBN 978-1-55471-957-0 (Version anglaise en ligne)  
ISBN 978-1-55471-956-3 (Version imprimée)

CNB 8677



## À propos du présent rapport

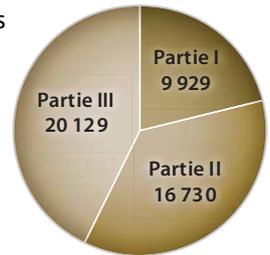
Le rapport Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties I, II et III des services publics.

Les services publics du gouvernement provincial se divise en trois parties. La partie I comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La partie II regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les conducteurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie III rassemble tous les employés du secteur hospitalier.

Les employés des sociétés de la Couronne et d'Ambulance Nouveau-Brunswick ne sont pas inclus dans le présent rapport.

## Nombre d'employés des parties I, II et III au 31 décembre 2011

Le nombre d'employés rémunérés des parties I, II et III des services publics du Nouveau-Brunswick s'établissait à 46 788 au 31 décembre 2011. Le nombre d'employés de la partie I était de 9 929, ce qui représente 21 pour cent de l'effectif; il était de 16 730 pour la partie II, soit 36 pour cent, et de 20 129 pour la partie III, ou 43 pour cent.



Le graphique indique le nombre d'employés des parties I, II et III des services publics au 31 décembre 2011.

31 décembre 2007 - 2011					
Partie	2007	2008	2009	2010	2011
Partie I	11 505	11 615	11 692	10 045	9 929
Partie II	16 734	17 264	17 097	17 148	16 730
Partie III	18 796	19 413	19 954	20 219	20 129
<b>Total</b>	<b>47 035</b>	<b>48 292</b>	<b>48 743</b>	<b>47 412</b>	<b>46 788</b>

## Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2011

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 décembre 2011, les services publics du gouvernement provincial comptaient 39 172 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la partie I s'élevait à 8 062, ce qui représente 17 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 13 462 pour la partie II, soit 29 pour cent, et à 17 648 pour la partie III, ou 38 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 décembre 2011, les services publics du gouvernement provincial comptaient 7 616 employés temporaires.

Au 31 décembre 2011, 84 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 16 pour cent par des employés temporaires.

31 décembre 2007 - 2011						
Type d'emploi	Partie	2007	2008	2009	2010	2011
Permanent	Partie I	9 069	9 094	9 133	8 182	8 062
	Partie II	13 450	13 759	13 625	13 714	13 462
	Partie III	16 287	16 841	17 044	17 541	17 648
	<b>Total</b>	<b>38 806</b>	<b>39 694</b>	<b>39 802</b>	<b>39 437</b>	<b>39 172</b>
Temporaire	Partie I	2 436	2 521	2 559	1 863	1 867
	Partie II	3 284	3 505	3 472	3 434	3 268
	Partie III	2 509	2 572	2 910	2 678	2 481
	<b>Total</b>	<b>8 229</b>	<b>8 598</b>	<b>8 941</b>	<b>7 975</b>	<b>7 616</b>
	<b>Total</b>	<b>47 035</b>	<b>48 292</b>	<b>48 743</b>	<b>47 412</b>	<b>46 788</b>

## Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 décembre 2011

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des parties I et II travaillent au moins 36,25 heures par semaine et ceux de la partie III, au moins 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 décembre 2011, les services publics du gouvernement provincial comptaient 32 585 employés à temps plein et de 14 203 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 décembre 2011, 70 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 30 pour cent, à temps partiel.

31 décembre 2007 - 2011						
Type d'emploi	Partie	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Temps plein</b>	<b>Partie I</b>	9 718	9 826	9 806	8 765	8 560
	<b>Partie II</b>	10 794	11 027	10 903	10 899	10 647
	<b>Partie III</b>	12 221	12 641	12 909	13 304	13 378
	<b>Total</b>	<b>32 733</b>	<b>33 494</b>	<b>33 618</b>	<b>32 968</b>	<b>32 585</b>
<b>Temps partiel</b>	<b>Partie I</b>	1 787	1 789	1 886	1 280	1 369
	<b>Partie II</b>	5 940	6 237	6 194	6 249	6 083
	<b>Partie III</b>	6 575	6 772	7 045	6 915	6 751
	<b>Total</b>	<b>14 302</b>	<b>14 798</b>	<b>15 125</b>	<b>14 444</b>	<b>14 203</b>
	<b>Total</b>	<b>47 035</b>	<b>48 292</b>	<b>48 743</b>	<b>47 412</b>	<b>46 788</b>

## Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, les services publics comptaient 41 756 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 032 employés non syndiqués.

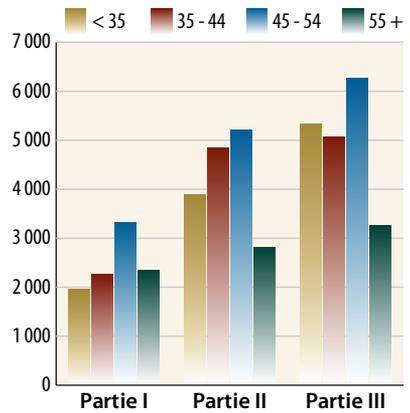
Au 31 décembre 2011, 89 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 11 pour cent par des employés non syndiqués.

31 décembre 2007 - 2011						
Emploi	Partie	2007	2008	2009	2010	2011
Employés syndiqués	Partie I	7 983	8 003	8 056	6 668	6 593
	Partie II	16 379	16 876	16 691	16 722	16 331
	Partie III	17 679	18 279	18 721	18 940	18 832
	<b>Total</b>	<b>42 041</b>	<b>43 158</b>	<b>43 468</b>	<b>42 330</b>	<b>41 756</b>
Employés non-syndiqués	Partie I	3 522	3 612	3 636	3 377	3 336
	Partie II	355	388	406	426	399
	Partie III	1 117	1 134	1,233	1 279	1 297
	<b>Total</b>	<b>4 994</b>	<b>5 134</b>	<b>5 275</b>	<b>5 082</b>	<b>5 032</b>
	<b>Total</b>	<b>47 035</b>	<b>48 292</b>	<b>48 743</b>	<b>47 412</b>	<b>46 788</b>

## Répartition par âge des employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2011

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 décembre 2011, 24 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 26 pour cent, de 35 à 44 ans, 32 pour cent, de 45 à 54 ans et 18 pour cent, de 55 ans et plus.

Le vieillissement de l'effectif des services publics, même s'il est moins marqué que celui d'autres organismes du secteur public, est une question importante pour le gouvernement provincial. La planification de la relève et d'autres initiatives concernant l'effectif futur visent à contrer le risque de perte d'expérience en leadership et de compétences spécialisées.



Les services publics ont la chance d'avoir un effectif dont presque près du quart est âgé de moins de 35 ans. Des mesures sont prises pour recruter et maintenir en poste des employés qui assureront la prestation continue des programmes et services aux citoyens au fur et à mesure que les travailleurs atteindront l'âge de la retraite.

31 décembre 2011				
Age	Partie I	Partie II	Partie III	Total
<35	1 925	3 888	5 398	<b>11 211</b>
35 - 44	2 314	4 815	5 080	<b>12 209</b>
45 - 54	3 275	5 234	6 357	<b>14 866</b>
55 +	2 415	2 793	3 294	<b>8 502</b>
<b>Total</b>	<b>9 929</b>	<b>16 730</b>	<b>20 129</b>	<b>46 788</b>

# Répartition régionale des fonctionnaires permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2011

La carte reflète le nombre d'employés permanents et temporaires des trois parties des services publics, ainsi que la région géographique dans laquelle ils travaillent. Même si la majorité des administrations centrales des ministères se situent dans la région de la capitale provinciale, soit Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent se trouvent ailleurs dans la province.

